

tons: beurre d'automne, choix, 22c; beurre d'hiver, choix, 21c; qualités secondaires, de 18c à 20c; beurres de ferme: choix, de 18c à 19c et qualités moyennes de 16c à 17c; beurres en rouleaux, rares, de 18c à 19c suivant qualité.

OEUFs

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 6 février 1903:

La demande pour les oeufs continue à être satisfaisante.

Nous cotons:	s. d.	s. d.
Oeufs frais du Canada et des Etats-Unis...	0 0	à 0 0
Oeufs conservés du Canada.	0 0	à 0 0
Oeufs conservés à la chaux.	0 0	à 0 0
Oeufs conservés frais d'Irlande...	9 9	à 10 4

Marché de Montréal

Les oeufs ont eu une nouvelle baisse. Il y a une bonne demande pour les oeufs strictement frais qu'on cote à la caisse de 20c à 22c. Les oeufs chaulés de Montréal se vendent de 12c à 13c en lots de caisse et les oeufs de glaciers de 11c à 12c.

POMMES

Marché de Liverpool

MM. J. C. Houghton & Co. nous écrivent de Liverpool, le 29 janvier 1903:

La demande continue à être bonne pour les pommes canadiennes et américaines. Les qualités ordinaires ont avancé de prix.

Pommes	PRIX A L'ENCAN					
	Vendredi 23 Jan. s. d.	Lundi 26 Jan. s. d.	Mercredi 28 Jan. s. d.			
American—						
Newtown Pippins						
York Imperial						
Kings		16 9	14 0			
Baldwin	6 6	13 0	6 9	16 3	6 6	14 3
Greening	8 3		7 9	11 6	11 9	
Ben Davis	14 0		8 6	13 0	11 3	12 9
N. Spies			12 0			
Russet			11 3	16 0	12 3	14 0
American—						
Canadian—						
Kings						
Baldwins	7 6	11 0	8 0	19 3		
Greenings	7 9	10 0	7 3	16 3	7 0	
Ben Davis					15 0	
N. Spies	8 0	11 0	8 0	17 9		
Russets	13 0	16 9	10 9	17 6		
Phoenix			11 3	15 3		
Californian—						
Newtown Pippins 8 G		8 3	8 6	2 3	8 6	
Oregon—						
Newtown Pippins						

LEGUMES

On paie les pommes de terre au char 98c à \$1.00 par 90 lbs et on les vend au détail, à \$1.10. On cote:

Asperges, \$12 la doz. de paquets.
Betteraves, 20 à 25c le panier.
Carottes, de 75 à \$1.00 le quart.
Céleri de Californie, de \$4.50 à \$5.00 la crate.
Champignons, 60c la livre.
Cresson, 75c la doz. de paquets.
Choux, 30c la douzaine.
Choux rouges, 40c la douzaine.
Choux fleurs, de \$2.00 à \$3.00 la boîte.
Choux de Bruxelles, de 50c à 75c la douzaine.

Fèves vertes, \$5.50 la boîte.

Navets, 60c le sac.

Oignons, \$1.50 le quart.

Persil des Bermudes, 75c la douzaine de paquets.

Radis, 40 à 50c la doz de paquets.

Patates sucrées, \$4.00 à \$5.75 le quart.

Oignons d'Espagne, 50c le crate.

Salade de Boston, \$1.00 la doz.

Epinards, \$3.25 à \$3.50 le quart.

Salade de Waterloo, 50c la doz.

Tomates, 20c à 30c la lb.

Tomates de Floride, \$3.50 à \$5.50 la boîte.

Raifort, 12c à 15c la livre.

Concombres, \$2.50 à \$3.00 la douzaine.

Rhubarbe, 60c la doz. de paquets.

Persil, de 30c à 40c la doz de paquets.

FRUITS VERTS

Nous cotons:—

Ananas, \$4.00 à \$4.50, boîte de 2 doz.

Atocas, de \$7.00 à \$9.00 le quart.

Bananes, de \$1.25 à \$1.50 le régime.

Citrons de Messine, à \$2.50 la boîte.

Oranges Jamaïque, \$5.00 le quart.

Oranges Navel, \$3.00 à \$3.50.

Oranges de Valence, boîte de 714, \$4.50.

Oranges de Valence, boîte de 714, \$4.75.

Oranges de Valence, boîte de 420, \$3.75.

Raisins Malaga, \$6.00 à \$7.00 le quart.

Pommes, de \$1.50 à \$4.50 le quart.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston, le 12 février 1903: Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 401 chars de foin et 13 chars de paille, 87 chars pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 508 chars de foin et 15 chars de paille, 284 chars pour l'exportation.

Le marché est plutôt facile par suite de l'accumulation des stocks; il y a cependant une bonne demande pour les foin de 1ère qualité.

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix.	\$18.50 à \$19.50	\$17.50 à \$18.50
— No 1.	17.00 à 18.00	16.00 à 17.50
— No 2.	15.50 à 16.50	15.00 à 16.00
— No 3.	11.00 à 13.00	11.00 à 13.50
— mél. d. tréf.	12.00 à 13.00	12.00 à 13.00
— trèfle.	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
Paille de sei.		
— gle long.	13.00 à 14.00	
— mêlée.	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
— d'avoine.	9.00 à	9.00

Marché de Montréal

La situation ne diffère en rien de celle de la semaine précédente; ce sont toujours les mêmes prix, savoir: foin No 1 de \$8.50 à \$9.00; No 2, de \$6.50 à \$7.50 et mélangé de trèfle \$6.00; paille d'avoine \$4.25, le tout à la tonne, au char, sur rails à Montréal.

Les marchés américains restent faibles et le marché de Liverpool qui s'était raffermi est de nouveau à la baisse.

PEAUX VERTES

Le marché est inactif aux prix de la semaine précédente.

Boeuf No 1, 8c et No 2, 7c; taureaux, 6c; veaux, No 1, 10c et No 2, 8c la lb; peaux de moutons, 75c pièce; chevaux No 1, \$2.00; No 2, \$1.50, et No 3, \$1.00 la peau.

PORCS ABATTUS

Il ne vient pour ainsi dire pas de porcs tués de la campagne; pour les gelés il n'est guère possible d'obtenir plus de \$8.00 les 100 lbs; les porcs frais tués des abattoirs de la ville se vendent de \$8.50 à \$8.75.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Rapport sur la question de comptabilité obligatoire.

Monsieur le Président,

Le comité conjoint de Législation et de Comptabilité fait rapport, qu'après avoir étudié à nouveau la question importante, au point de vue économique du pays, de rendre la comptabilité obligatoire, il est d'avis que cette Chambre appelle encore cette année, l'attention du Gouvernement Fédéral sur une lacune malheureuse dans notre loi commerciale à laquelle il devrait être remédié.

Votre comité est d'avis, qu'à défaut d'une loi de faillite, la loi commerciale devrait, au moins, être rendue plus efficace, en y ajoutant une clause ayant pour but d'obliger les personnes, individuelles ou collectives, engagées dans les affaires, à tenir des livres de comptabilité.

Votre comité désire aussi vous rappeler que des lois très sévères existent à ce sujet depuis nombre d'années dans plusieurs pays du monde, entre autres, en France, en Allemagne, en Belgique, en Ecosse et dans la plupart des colonies de l'Empire Britannique, notamment, au Cap de Bonne-Espérance, dans l'Australie, dans la Nouvelle-Zélande, à Hong-Kong, etc. — Nous vous rappelons aussi que l'Association des Chambres de Commerce de l'Empire Britannique réunies en Congrès, ont étudié cette question dans les dernières assemblées et qu'elles ont passé des résolutions demandant une loi obligeant à tenir des livres réguliers de comptabilité.

La teneur de la résolution passée par cette Association en septembre 1900, est comme suit:—

"That the attention of the Board of Trade be drawn to the large number of bankruptcies in which failure to keep proper books of account is reported by Official Receivers, whereby frauds are committed with impunity, and the effectual realisation of estates is prevented, and that the Association is of the opinion that further legislation is necessary."

Mais avant de faire parvenir au gouvernement les vues de notre Chambre à ce sujet, votre comité suggère que des copies de la résolution suivante soient adressées à toutes les Chambres de Commerce du pays, dans le but d'obtenir leur opinion respective sur cette question. Ces opinions seront très précieuses pour notre Chambre, et de plus, en communiquant ainsi avec les associations similaires à la nôtre dans les différentes parties du Dominion, l'opinion publique sera saisie de la question, et comme nous ne doutons pas que l'opinion publique sera